

Le « budget participatif » du Gers à Loussous-Débat

Une aire de pique-nique et une conserverie de gibier



Le « budget participatif » du Gers à Loussous-Débat

On sait que le Conseil départemental du Gers a lancé pour la première fois un « budget participatif » doté d'un million d'euros, afin de financer des projets locaux proposés par les Gersoises et les Gersois. Plus de 1000 idées ont été déposées sur la plateforme de ce budget, 370 ont été validées et parmi celles-ci, les deux présentées par le comité des fêtes et la société de chasse de la commune de Loussous-Débat ont été retenues. Il s'agit du :

projet N° 312 du comité des fêtes : une aire de pique-nique pour rendre le village plus accueillant pour ses habitants et les visiteurs de passage intéressés par l'église de style roman (plantation d'arbres à grands feuillages, achat tables avec bancs et construction d'un barbecue),

projet N° 408 de la société de chasse: une conserverie au village mutualisée et basée sur le bénévolat des chasseurs au profit des sociétés de chasse du secteur Aignan - Plaisance-du-Gers (matériels de fabrication et de stérilisation des produits de venaison et aménagement du local aux normes sanitaires)

Chacun peut voter jusqu'au 31 octobre, à la mairie de Loussous-Débat le jeudi matin de 9 heures à 12 heures ou en ligne sur le site : <http://www.budgetparticipatif.gers.fr> jusqu'à 6 projets. Chaque voix compte pour améliorer le cadre de vie et le développement local de cette petite commune.

Données communiquées par Michel Lecerf.



Mairie et salle des fêtes



Eglise et monument aux morts



Les mêmes sous un autre angle